— un complexe de mots accessoires groupés éventuellement autour d'un mot principal :

Pl., *Mil.* 427, *Trin.* 978 : quis ego sum *igitur*?
— *Amph.* 362 : quis erus est *igitur*?
— *Epid.* 116 : nam quid te *igitur*...?
— *Merc.* 484 : quid uis me *igitur*?
— *Rud.* 348 : quid tu agis hic *igitur*?
— *Pseud.* 1295 : quid tu, malum, in os *igitur*...?
— *Epid.* 151 : quid illa fiet fidicina *igitur*?
— *Capt.* 293 : sequere hac me *igitur*.
— *Most.* 636 : soluite uosmet *igitur*.
— *Stich.* 335 : iube me omittere *igitur*.
— *Bacch.* 599 : tuo ego istaec *igitur* dicam illi periculo.
— *Stich.* 335 : iube me omittere *igitur*.
— *Poen.* 591 : tum uos animum aduortite *igitur*.
Cic., *Diu. in Caec.* 32 : huius quoque *igitur* criminis.
— *Tusc.* I, 12 : quid dicis *igitur*?
— V, 69 : quo tandem *igitur* gaudio?
— *De diu.* II, 132 : quid me *igitur* mones?
— II, 133 : non potueras hoc *igitur*... dicere?
— *Tusc.* I, 82 : ne in anima quidem *igitur* sensus remanet.

Mais le recul de *igitur* vers l'intérieur de la phrase se présente aussi dans des cas où n'apparaît aucune explication, aussi bien à date ancienne que chez les prosateurs de l'époque classique :

Pl., *Epid.* 499 : Quid tibi negotist meae domi *igitur*?
Tér., *Ph.* 573 : Quid illi tam diu quaeso *igitur* commorabere?
Cic., *De diu.* I, 15, 27 : In hominem dicendum est *igitur*.
— *Tusc.* V, 67 : Eius bono fruendum est *igitur*.
— *Verr.* I, 32, 81 : Huic homini parcetis *igitur*.

L'extrême liberté de la construction apparaît par la comparaison d'exemples tels que :

Pl., *Persa* 742 : quid ego *igitur* cesso — *Amph.* 409 : quid *igitur* ego dubito
Cic., *Phil.* II, 75 : quonam modo *igitur* — *De orat.* III, 176 : quonam *igitur* modo
— *De diu.* II, 81 : quid mirum *igitur* — *De n. d.* I, 77 : quid *igitur* mirum
Pl., *Mil.* 812 : eo ego intro *igitur* — *Trin.* 818 : eo ego *igitur* intro
— *Most.* 848 : ibo intro *igitur* — *Mil.* 1121 : ibo *igitur* intro

Pl., *Capt.* 293 et *Most.* 857 : sequere hac me *igitur*	*Amph.* 628 et *Bacch.* 108 : sequere hac *igitur* me
Cic., *Tusc.* I, 66 : singularis est *igitur*	*De off.* I, 9 : triplex *igitur* est
— *De off.* I, 43 : uidendum est *igitur.*	*Ep. ad Att.* IX, 2ª, 3 : eundum *igitur* est.

* * *

La construction de *ergo* et de *itaque* est comparable à celle de *igitur.*

L'emploi même de *ergo*[1] est variable suivant les auteurs : le mot est sans exemple chez certains, comme Catulle et Tibulle, rare chez d'autres, comme Salluste (6 ex.) ou Minucius Felix (7 ex.), et chez un même auteur suivant les œuvres (il est sans exemple dans les *Histoires* de Tacite, alors qu'il se trouve 65 fois dans le reste de l'œuvre ; il est très fréquent chez Sénèque dans les ouvrages en prose : près de 1000 ex., et rarissime dans les tragédies : 6 ex.).

Sa construction n'est pas moins capricieuse. On le trouve en première place constamment chez Lucain (10 ex.), dans la majorité des cas chez l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* (31 fois sur 40 ex.), chez Lucrèce (28 sur 39), Virgile (47 sur 54), Horace (20 sur 25), Properce (7 sur 8), Ovide (91 sur 99), Tacite (30 sur 35) ; dans la minorité des cas chez Plaute (50 sur 182), Térence (5 sur 38 ; p. ex., *Ph.* 62 : Ergo ausculta), Varron (4 sur 14), Cicéron (282 sur 617), Tite-Live (17 sur 77), Quintilien (32 sur 135), Sénèque le Rhéteur (22 sur 82), Sénèque le Philosophe (environ 200 sur 740), Suétone (4 sur 19), Tertullien (9 sur 32 dans l'*Apolog.*), saint Augustin (27 sur 664) ; presque jamais chez Pline le jeune (2 sur 84 dans les *Lettres*, 6 sur 43 dans le *Panégyrique*) ; jamais chez César (sur 5 ex.), ni chez Cornélius Nepos (sur 8 ex.), ni chez Apulée dans l'*Apologie* (sur 15 ex.), ni dans l'*Itinéraire* de Silvia-Aetheria (contre 135 ex.).

Chez Tite-Live, la position initiale est fréquente dans la première décade, rare dans les autres ; chez Apulée, elle se présente 33 fois sur 47 dans les *Métamorphoses*, et pas une seule fois (sur 15 ex.) dans l'*Apologie.*

1. Cf. le *Thesaurus*, s. u.

On trouve *ergo* antéposé quand il annonce la conclusion d'un développement complaisamment présenté :

Quint. V, 10, 94 : *Ergo*, ut breuiter contraham summam, ducuntur argumenta a personis, causis...
Rhet. ad Her. IV, 56, 69 : *Ergo* amplius in arte rhetorica nihil est. (phrase conclusive de tout l'ouvrage).

De même quand il domine une argumentation, par exemple dans l'énoncé d'un raisonnement « ex contrario » :

Cic., *Pro Arch.* 17 : *Ergo* ille corporis motu tantum amorem sibi conciliarat..., nos animorum... motus... neglegemus?
— *Phil.* V, 25 : *Ergo* Hannibal hostis, ciuis Antonius?
— VIII, 9 : *Ergo* habet Antonius quod suis polliceatur : quid nos?

Il arrive cependant que même avec le sens fort *ergo* soit postposé, si un autre mot réclame la place initiale à l'effet de souligner une répétition, une opposition :

Pl., *Most.* 1119 : **Aliud** te rogo. — **Aliud** *ergo* nunc tibi respondeo.
— *Aul.* 256 : Mihi **despondes** filiam? — ... **Sponden** *ergo*?
Tér., *And.* 850 : **Mihi**ne? — Ita. — **Mihin**? — **Tibi** *ergo*.
Cic., *De fin.* I, 9 : **Graecum** te maluisti dici : **graece** *ergo* praetor Athenis te saluto.
— *Tusc.* III, 14 : **Non cadunt**...haec in uirum fortem... : **non cadet** *ergo* in sapientem aegritudo.
— *De n. d.* II, 55-7 : Nulla... in **caelo** nec fortuna nec temeritas... : **caelestem** *ergo* admirabilem ordinem...

A plus forte raison, il est rejeté en seconde place quand sa valeur conclusive est atténuée au point qu'il ne constitue qu'une articulation banale de l'énoncé. Mais il faut bien reconnaître que souvent il est difficile de distinguer les deux valeurs, comme on le voit par la comparaison de phrases telles que :

Sén., *N. Q.* VI, 24, 3 : *Ergo* ueri simile est.
— V, 10, 3 : Veri *ergo* simile est.

La dégradation du sens de *ergo* est particulièrement sensible dans les interrogatives et impératives, où la particule ne joue qu'un rôle de renforcement :

Pl., *Mil.* 1036 : Vocon *ergo* hanc quae te quaerit?

Cic., *Ep. ad Att.* IV, 18, 2 : Tu *ergo* haec quomodo fers?
— *De fin.* II, 74 : Mene *ergo* et Triarium dignos existimas...?

Innombrables sont les formules du type *Quid ergo...? Num ergo...? Cur ergo...?*

Les impératives se prêtent à une distinction assez caractéristique. Si l'ordre est donné comme résultant d'une situation antérieure, d'un raisonnement préalable, il s'agit d'un *ergo* conclusif, qui se met habituellement en première place :

Tér., *Ph.* 59 ss. : Modo ut tacere possis. — Abi sis, insciens !
Cuius tu fidem in pecunia perspexeris,
Verere uerba ei credere...? — *Ergo* ausculta.
= eh bien donc, s'il en est ainsi...

S'il s'agit, au contraire, simplement d'un ordre donné sur un ton d'impatience, *ergo* est rejeté en seconde place :

Pl., *Asin.* 350 : Quid tum? — Ausculta *ergo*, scies.

Même opposition entre les deux phrases presque identiques :

Pl., *Capt.* 383 : *Ergo* animum aduortas uolo.
— *Pseud.* 481 : Aduorte *ergo* animum.

La postposition est naturellement usuelle dans les formules banales du type *age ergo* : Tér., *Ph.* 839 ; Pl., *Persa* 766, etc.

Comme les autres particules, *ergo* est différé au delà de la seconde place lorsque les mots initiaux sont étroitement unis par le sens ou la construction :

Pl., *Mil.* 255 : Intro abi *ergo*.
— *Persa* 34ª : Quid nunc uis *ergo*?
— *Bacch.* 346 : Vbi nunc est *ergo* meus... filius?
Tér., *Ph.* 718 : Duc me ad eum *ergo*.
— 984 : Lege agito *ergo*.
Cic., *Tusc.* I, 11 : Vbi sunt *ergo*... !
— *De off.* II, 66 : Huic quoque *ergo*...
Tite-Live XXXIX, 31, 10 : Haud secus *ergo*...
Sén., *Dial.* II, 7, 2 : Non potest *ergo*...

Mais *ergo* peut aussi être différé, même à date ancienne, au delà d'un groupe de termes qui ne présentent entre eux aucune cohésion évidente :

Pl., *Bacch.* 1017 : Prius te cauisse *ergo* quam pudere aequom fuit.
— *Curc.* 118 : Grandiorem gradum *ergo* face.

Pl., *Rud.* 1412 : Quam mox mi argentum *ergo* redditur?
— *Pseud.* 652 : Dato istunc symbolum *ergo* illi.
— *Poen.* 1269 : Condamus alter alterum *ergo*.
— *Cas.* 896 : Omnem ordine rem fateri *ergo* aequom est.

La liberté de construction se manifeste par des variantes telles que :

Pl., *Bacch.* 346 : Vbi nunc est *ergo* meus Mnesilochus filius?
— 899 : Vbi nunc Mnesilochus *ergo* est?

A l'époque classique, elle est notable surtout chez les poètes :

Lucr. VI, 1246 : Optimus hoc leti genus *ergo* quisque subibat.
Virg., *Aen.* VI, 456 : Verus mihi nuntius *ergo* uenerat extinctam !
Prop. II, 32, 1 : Qui te non uiderit *ergo*.
Ov., *Metam.* IX, 495 : Quid mihi significant *ergo* mea uisa?
— XII, 106 : Manus est mea debilis *ergo*.
Gratt. 73 : Exige si qua meis respondit ab artibus *ergo*.
Mart. VIII, 23, 4 : ... Si leuis ista... causa uidetur.
Ex qua uis causa uapulet *ergo* cocus?
Sil. It. XI, 567 : Deponere curas tuas *ergo* bone da uictor.

* * *

L'emploi de *itaque*[1] comporte également des inconséquences ; le mot est absent de la plupart des poètes : Lucilius, Virgile, Tibulle, Properce, Ovide, Sénèque le Tragique, Lucain, Perse, Juvénal, Valérius Flaccus, Grattius, Manilius. Parmi les prosateurs, Quinte-Curce ne l'emploie pas ; Tacite n'en a d'exemples que dans le *Dialogue* (3 ex.).

Il est traité anciennement comme un adverbe autonome, et à ce titre construit constamment en première place chez Ennius, Plaute, Térence, Caton, Varron (196 ex. chez ce seul auteur), Catulle, Cicéron, César, Salluste, Nepos, Phèdre[2].

Il est normalement employé encore chez Cicéron pour marquer une articulation essentielle du raisonnement :

Pro Mur. 13, 28 ss. : *Itaque*, ut dixi... *Itaque* non modo... sed etiam...

1. Cf. un tableau de ses emplois dans le *Thesaurus*, s. u. *ergo*.
2. Quelques relevés par E. B. Lease, dans *American Jl of Philology*, 1900, p. 452 ss.

Itaque si mihi homini uehementer occupato... *Itaque* mihi uidentur plerique...

Mais peu à peu *itaque* tend à apparaître comme un substitut occasionnel de *ergo* ou *igitur*, et adopte leur construction de mots accessoires.

Le premier exemple de postposition en prose se trouve dans la *Rhétorique à Hérennius* (6 ex. de position initiale) ; Lucrèce le premier a autant d'exemples de postposition que d'antéposition (11 ex.) ; un seul exemple chez Horace, dans les *Satires*. Puis l'usage paraît normalisé à partir de Tite-Live, mais avec quelque incohérence : 22 ex. de postposition contre 86 dans les cinq premiers livres, et 31 seulement contre 508 dans le reste de l'œuvre. Les exemples de postposition sont assez nombreux, mais toujours en minorité, chez les prosateurs de l'Empire, avec une fréquence croissante à basse époque : 23 ex. contre 24 dans les *Métamorphoses* d'Apulée, 15 contre 27 dans l'*Asclépius* du Pseudo-Apulée, 188 sur 214 dans le *De ciu. dei* de saint Augustin, 242 contre 318 dans la *Vulgate*. Une place à part doit être faite à Sénèque le Philosophe, qui a 246 ex. de position initiale contre 316 de postposition.

Comme *ergo* et *igitur*, *itaque* peut être différé au delà de la seconde place, d'ordinaire quand les mots initiaux forment groupe :

Lucrèce IV, 978 : Per multos *itaque* illa dies eadem obuersantur.
Tite-Live IV, 54 : Pro ingenti *itaque* uictoria...

— mais aussi, en toute circonstance, surtout chez les poètes ; ainsi souvent chez Lucrèce :

IV, 705 : Errant saepe canes *itaque* et uestigia quaerunt.
II, 569 : Nec superare queunt motus *itaque* exitiales.

— et chez les prosateurs de l'époque impériale :

Pline l'A. XVIII, 43 : Omnibus sententiis absolutus *itaque* est.

Cette disposition est fréquente chez l'artificiel Apulée ; elle l'est aussi chez Sénèque le Philosophe, qui construit *itaque* en troisième place 132 fois, contre 184 en seconde place.

* * *

Cette revue des principales conjonctions fait apparaître une

situation assez confuse, de laquelle on peut dégager les traits suivants :

1) La postposition est obligatoire pour quelques-unes des particules les plus anciennement caractérisées comme accessoires : *enim*, *autem*.

2) Il y a hésitation pour les mots qui peuvent prétendre à une autonomie relative : *igitur*, *uero*. D'une façon générale, ceux-ci se maintiennent à la première place quand ils sont affectés d'un sens fort ; ils subissent la postposition quand leur valeur s'atténue.

3) Deux tendances contradictoires apparaissent : l'une, à maintenir le principe de la postposition ancienne, et même à l'étendre à des mots nouvellement caractérisés comme accessoires : *etenim*, *namque ;* l'autre, à en méconnaître le mécanisme en différant le mot accessoire au delà de la place seconde jusque dans l'intérieur de la phrase.

4) Une circonstance favorable à la postposition est le souci soit de réserver la place initiale à un mot mis en relief par ce moyen (ainsi le verbe), soit de pratiquer une disjonction expressive par l'insertion de la particule entre deux appartenants (par exemple l'adjectif et son substantif).

Situation quelque peu incohérente, créée par la survivance d'une loi dont le sentiment réel s'est perdu, et dont l'application, autrefois mécanique, se trouve dépendre peu à peu d'affectations littéraires et de caprices individuels [1].

J. Marouzeau.

1. Peut-être y aurait-il là l'occasion d'observations plus générales touchant le processus de déclin des lois anciennes au cours du développement d'une langue littéraire ; cf. à ce sujet les considérations présentées à la séance de janvier 1949 de la Société des Études latines (*Rev. des Ét. lat.*, t. XXVI).